

Famille et Droit

Quand les transformations familiales croisent les politiques familiales

*Jean-Paul Sanderson,
Maria-Cristina Sousa Gomes (éditeurs)*



Paris, 2018
ISBN 978-2-901107-01-9

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F • 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Famille et Droit : quand les transformations familiales croisent les politiques familiales

Édité par Jean-Paul Sanderson et Maria Cristina Sousa Gomes
2018

Céline Le Bourdais

Transformations familiales : entre démographie et droit

Elena Ambrosetti et Donatella Strangio

Évolution historique et développements récents des politiques publiques en Italie

Anne Salles

Quel impact de l'Union Européenne sur les réformes
de politique familiale et sur les représentations et pratiques en Allemagne ?

Svetlana Russkikh

Politique familiale en Russie depuis 2007 : retour à la famille « traditionnelle » ?

Maria Cristina Sousa Gomes, Adelaide Freitas, Maria Luís Rocha Pinto

Familles et mobilité, les défis pour les politiques familiales

Alberto Capote, José Antonio Nieto

Le mariage entre personnes du même sexe en Espagne :
une évolution stable avec une distribution géographique très inégale

Martine Gross, Michelle Giroux et Laurence Brunet

Analyse comparée franco-qubécoise du droit applicable aux mères lesbiennes
à la lumière de données qualitatives recueillies auprès de familles françaises vivant au Québec

Association internationale des démographes de langue française

Préface

SANDERSON Jean-Paul*
et SOUSA GOMES Maria Cristina**

Depuis les années 1970, on assiste à des bouleversements profonds du modèle familial dominant. Ce modèle construit autour d'une famille biparentale avec enfant(s) se trouve aujourd'hui mis en question par l'émergence de nouvelles structures familiales ou plus exactement par la montée en force de structures familiales qui jusque-là restaient très marginales. Ces transformations s'inscrivent dans le cadre de la deuxième transition démographique telle que décrite par Lesthaeghe (1995). Elles traduisent des changements profonds dans notre société. Les auteurs des différents chapitres de cet ouvrage se sont intéressés à ces transformations familiales et à leurs implications dans le droit et dans les politiques familiales.

Le premier texte met en parallèle les mutations familiales et les évolutions du droit et des politiques familiales au Canada. Cet article de Céline Le Bourdais analyse l'évolution du droit de la famille au Canada en montrant l'apport concret du démographe à partir d'exemples précis. Elle montre à partir de ces exemples comment les transformations familiales ont fait évoluer le droit et souligne la nécessité d'évolution futures.

Les deux textes suivant abordent la question sous l'angle du genre en Italie et Allemagne en analysant l'évolution du droit familial au regard l'évolution de la place de la femme sur le marché du travail. Elena Ambrosetti et Donaltella Strangio interrogent l'évolution des politiques familiales en Italie à l'aune des transformations sociodémographiques notamment pour ce qui concerne les rapports de genre, se demandant dans quelle mesure les premières ont accompagné les secondes. Avec un sujet assez proche, Anne Salles analyse l'impact de l'Union Européenne sur les réformes de politique familiale en Allemagne menées en vue de favoriser la progression de l'emploi féminin. Elle montre que cet impact fut d'autant plus important que l'Allemagne partage les préoccupations démographiques de l'UE.

Le texte suivant examine certaines conséquences imprévues de politiques sociales. Svetlana Russkikh s'interroge sur les transformations récentes de la politique familiale en Russie. Elle met en évidence le développement d'une politique nataliste reposant sur l'idéal d'une famille traditionnelle en jouant notamment sur les prestations sociales. Elle souligne la manière dont cette politique a été détournée par ses bénéficiaires et conclut que les politiques familiales peuvent parfois avoir des résultats très éloignés de leurs objectifs initiaux.

* Chercheur Postdoctorant au Centre de Recherche en Démographie de l'Université catholique de Louvain (Belgique).

** Professeur Auxiliaire au Département des sciences Sociales, Politiques et du Territoire de l'Université d'Aveiro (Portugal).

En complément, l'article de Maria Cristina Sousa Gomes, Adelaide Freitas, Maria Luís Rocha Pinto, s'intéresse à une dimension rarement, sinon jamais prise en compte par les politiques familiales. Il analyse la situation du Portugal en matière d'évolution de la famille et des politiques familiales et souligne l'absence de la prise en compte de la mobilité par ces politiques. Elles montrent qu'à différentes échelles spatiales, la mobilité constitue un enjeu majeur et plaident pour sa prise en compte par les politiques.

Les deux derniers textes abordent des situations particulières en analysant l'impact de politiques spécifiques sur certaines évolutions des structures familiales. Alberto Capote et de José Antonio Nieto étudient l'impact de la loi autorisant le mariage entre couples de même sexe en Espagne. Après une décennie d'existence de la loi, ils font le point en examinant l'évolution du nombre de mariages homosexuels, leur répartition géographique et les caractéristiques sociodémographiques de ces couples. Martine Gross, Michelle Giroux et Laurence Brunet, quant à elles, analysent les dispositions juridiques applicables aux mères lesbiennes en France et au Québec, notamment dans la reconnaissance de la parentalité. Elles mettent en évidence certains défauts de la législation qui ignore le rôle et la place du parent non biologique.

L'ensemble de ces textes constitue un ouvrage assez cohérent qui s'intéresse à cette articulation entre droit et évolution de la société à partir de l'exemple des familles et de leurs transformations. Il montre que bien souvent, le droit essaie de suivre ces évolutions et a beaucoup de mal à les anticiper et à en appréhender, a priori, l'ensemble des conséquences. Il ne s'agit évidemment pas de condamner les législateurs mais plutôt d'appeler à un dialogue régulier voire constant entre le droit et les autres disciplines notamment en sciences humaines et sociales, de manière à permettre au droit de suivre davantage l'évolution de nos sociétés.

Lesthaeghe Ron, 1995. « The second demographic transition in Western countries : an interpretation » in K.O. Mason, A.M. Jensen (ed.) *Gender and Family Change in Industrialized Countries*, pp. 17-62. Oxford, UK : Clarendon Press.